

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet et du 29 juillet 2016

Convocation du 13 juillet 2016

Le conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 22 juillet 2016 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents : Mmes SALIEGE, JAILLET MM BILLON, MARILLIER, SIXDENIER.

Etaient absents : Mmes GOYARD (pouvoir à Mme JAILLET) RICHARD, VIET GILLES MM. VERNOT (pouvoir à M. MARILLIER), MONNERET, PACAUD

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil municipal est convoqué pour le vendredi 29 juillet 2016 à 20 heures 30, pour délibérer sur l'ordre du jour établi pour la réunion prévue le 22 juillet 2016.

Convocation du 23 juillet 2016

Le conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 22 juillet 2016 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents : Mmes, GOYARD, SALIEGE, VIET, JAILLET MM. BILLON, MARILLIER, MONNERET, SIXDENIER, VERNOT,

Etaient excusés : Mmes RICHARD, GILLES, M. PACAUD

Mme VIET est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 juin 2016.

Monsieur le maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

Droit de préemption urbain : échange DENOGENT/MILLOT, vente CARROUGE/RIPOCHE.
ce que le conseil municipal accepte.

Aménagement de la traversée des Baudots

Le conseil municipal, par 8 voix pour, 1 abstention, valide les propositions de Mme GOUTTEBARGE

Informations Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

Le maire informe le conseil municipal des nouvelles compétences transférées à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise :

2017 – aires des gens du voyage

2018 – eau, assainissement

Point commerces – circuits courts

Par 9 voix pour, le conseil municipal valide la possibilité de vente de produits en circuits courts.

Des demandes de financements seront déposées auprès du conseil départemental (appel à projet 2016) et du syndicat mixte du chalonnais (dossier leader)

Remboursement de diverses fournitures au maire

Le conseil municipal accepte de rembourser l'achat d'enveloppes pour le bulletin municipal, pour un montant de 34.98 €.

Montée en débit du sous-répartiteur des Baudots

La montée en débit du sous-répartiteur du Martrat sera opérationnelle à compter du 23 août 2016.

Le dossier pour la montée en débit du sous-répartiteur des Baudots est toujours en instruction

Renouvellement du contrat de travail de Mme NIVAULT

Par 4 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, (la voix du maire étant prépondérante) le contrat de travail de Mme NIVAULT est renouvelé à compter du 1^{er} septembre 2016. Le conseil municipal demande qu'une lettre de mission soit jointe à son contrat.

Son temps de travail est fixé à 10 heures par semaine.

Ce temps de travail a été annualisé ; elle sera rémunérée du 1^{er} septembre au 31 août sur la base de 7h84.

Ses horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi : 14h45 à 16h45, soit 2 heures

Préparation, bilan etc.. (par semaine) : 2 heures

L'heure complémentaire pour l'encadrement de la garderie, le soir, est renouvelée

Indemnité de conseil au comptable de la commune

Suite au changement de trésorier au 1^{er} janvier 2017, le conseil municipal doit délibérer sur son indemnité de conseil.

Elle est basée sur la moyenne des dépenses des 3 dernières années (2015-2014-2013) (détail en annexe).

En 2014, le conseil a fait le choix d'attribuer à M. CHAPOTOT, 100% de l'indemnité soit 363.43[€] pour l'année 2015 et 30.49€ pour l'indemnité de budget.

Le conseil municipal maintient ses critères d'attribution à M. Raphaël DORME.

Rentrée scolaire 2016/2017

Effectif à ce jour : 91 élèves

Le jour de la rentrée, Catherine PERRAUDIN sera présente à l'accueil pour recevoir les inscriptions de cantine et garderie et Charlène CHASSEPOT participera aux NAP.

NAP : les activités avec le comité hand-ball et le stade Montchaninois ont été renouvelées.

Les inscriptions pour les NAP seront faites à l'année

Contrat e-enfance :

Le dossier a été transmis à Berger Levraut.

Dates de formation : 21/09/2019 (3h) – 22/09/2016 (6h) – 23/09/2016 (3h) –uniquement pour la secrétaire.

Florie JAILLET y assistera également.

1 heure de formation devra être faite aux agents utilisateurs de la tablette.

Dès le mois d'octobre, les parents et le personnel pourront tester l'application et à la rentrée des vacances de la Toussaint, les réservations de cantine et garderie se feront uniquement par internet.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption sur un échange de terrain DENOGENT/MILLOT et la vente de la propriété CARROUGE/RIOCHE.

Informations diverses :

Le conseil municipal prend connaissance des réparations à réaliser sur le terrain de proximité ; le matériel à remplacer est commandé par la communauté de Communes.

Par 2 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions, le conseil municipal ne souhaite plus accueillir le téléthon comme les années précédentes.

Dans le but d'avoir une même clé pour toutes les serrures de l'école, un devis pour le remplacement de tous les barillets sera demandé à l'entreprise VERNET.

Une réunion d'information pour le compostage/paillage aura lieu à la salle Félix Menager, le 16 septembre 2016

Les membres du conseil municipal,